



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80

Le Puy-en-Velay, le 25 mars 2025

A la découverte des institutions européennes ...

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant est inscrit au séjour culturel qui se déroulera du 14 au 18 avril 2025 et qui lui permettra de découvrir les villes de **Strasbourg** et **Bruxelles**, à la **découverte des institutions européennes**. Nous vous apportons aujourd'hui des précisions importantes :

- le départ est prévu le lundi 14 avril devant le Ciné Dyke : mise en place à 4h pour un départ à 4h30 précises. Nous vous conseillons de prendre le petit-déjeuner avant de partir ; cependant vous pouvez emporter un en-cas à prendre lors des pauses du trajet ;
- **le pique-nique du lundi 14 avril midi ainsi qu'une gourde** sont à prévoir dans un sac à part. Ce sac restera dans les soutes du car, aucune nourriture n'étant autorisée à l'intérieur du car. Il sera utilisé les jours suivants afin de transporter le pique-nique fourni par les lieux d'hébergement. Les élèves qui souhaitent apporter des livres, jeux et des affaires nécessaires pour le trajet doivent prévoir un autre petit sac ou une sacoche qui restera en permanence avec eux pendant 5 jours et qui contiendra donc tous les effets personnels ;
- le linge de toilette est fourni par les hôtels ;
- Prévoir des vêtements chauds, confortables et imperméables ainsi que de bonnes chaussures ;
- Prévoir de quoi écrire pour renseigner le livret de voyage
- le retour est fixé au samedi 19 avril vers 7h30-8h au même endroit.
- Argent de poche : vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, une somme de 15 à 45€ environ. L'argent de poche est une somme réservée à vos dépenses personnelles, les accompagnateurs n'en sont pas responsables. Il en va de même pour les tablettes, portables, appareils photos etc ...
- Santé : Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance. Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports ...).
- Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour. Les nouvelles seront consultables sur le site du collège. Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège joignable uniquement en cas de problème majeur au 07 53 98 29 71. Nous conseillons à votre enfant de l'enregistrer sur son portable, s'il en possède un dont il disposera pendant le voyage. Les professeurs mettront ce téléphone à disposition des élèves qui n'en ont pas et qui souhaitent appeler leurs familles.
- Nous autorisons l'usage du téléphone portable au cours du voyage. Son utilisation ne peut se faire de façon anarchique : le respect strict de la charte d'utilisation des nouvelles technologies (Cf. Règlement intérieur) est exigé. En cas de manquement, l'élève s'expose à des sanctions. Par ailleurs, en cas de problème de quelque nature qu'il soit, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter la solution adéquate. Nous nous chargerons de vous prévenir immédiatement en cas de problème.
- **Consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :**
En voyage, chacun sera l'ambassadeur de la France et de son collège ; le comportement dans le car, à l'hôtel et lors des visites doit être exemplaire. Nous vous demandons :
 - de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
 - de respecter la ponctualité des horaires et les consignes ;
 - de bannir de votre langage et de votre comportement toute vulgarité ;
 - d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel.

Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

Une charte de bonne conduite est jointe à ce courrier, l'élève doit la rapporter signée à Mme Durspat-Vaure ou Mme Berger pour le lundi 31 mars.

Nous nous tenons à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

L'équipe pédagogique

Coupon à rendre à Mme Dursapt-Vaure ou Mme Berger **pour le lundi 31 mars**

Engagement de bonne conduite

Je, soussigné(e)....., élève en classe de

m'engage à avoir une conduite correcte et un comportement irréprochable dans le car, à l'hôtel, lors des visites et pendant les moments de « temps libre », à respecter les consignes données par les adultes, à respecter les horaires, à bannir toute grossièreté de mon langage, à respecter les règles essentielles de savoir-vivre et de sécurité nécessaires à la vie d'un groupe.

Si je ne respecte pas mon engagement, je sais que je m'expose à de sévères sanctions.

Date et signature des parents :

Date et signature de l'élève :